

LE PRIX AMIRAL DAVELUY 2010

Le chef d'état-major de la Marine, l'amiral Pierre-françois Forissier, a décerné jeudi 16 décembre, dans les salons de l'Hôtel de la Marine, le prix de stratégie maritime *Amiral Daveluy* qui récompense chaque année depuis 1994 des travaux universitaires liés au domaine maritime.

LE PRIX

Le prix Daveluy a pour objectif d'encourager et de promouvoir des travaux de recherche et de réflexion afin de faire progresser les connaissances dans le domaine maritime, il participe au rayonnement de la Marine vers les universités et les grandes écoles. En début d'année universitaire, une campagne de publicité appelle les étudiants à choisir un sujet lié à la mer dans le cadre de leur master ou de leur thèse. Les étudiants en droit, en histoire, en sciences politiques ou encore en géopolitique envoient leurs travaux au Centre d'études supérieures de la Marine où ils sont évalués par un jury constitué, cette année, de 19 spécialistes du monde maritime, civils et militaires.

Pour cette édition 2010, vingt-neuf candidats ont soumis leurs travaux aux membres du jury. Il s'agit d'un record depuis la création du prix, ce qui montre que l'étude du domaine maritime intéresse un nombre croissant d'étudiants.

DAVELUY René (Etampes 1863 - Tunis 1939)

Contre-amiral français. Entré à l'Ecole navale en 1880, il embarqua avec Darrieus pour transformer le sous-marin expérimental *Gymnote* en instrument de combat et mit au point avec l'enseigne de vaisseau Louis-Hippolyte Violette le premier périscope opérationnel. Capitaine de vaisseau en 1911, il commanda la *Foudre* sur laquelle il fit procéder aux premiers essais de plate-forme d'envol pour avions mais en l'état des techniques, il préconisait l'essor des hydravions. Contre-amiral en 1916, il commanda à Toulon le front de mer avant d'être mis prématurément à la retraite en juillet 1917 pour être l'auteur présumé d'un pamphlet contre l'amiral Lacaze.

En réaction contre la Jeune Ecole, il fut le défenseur des théories de Mahan reposant sur l'engagement majeur et la « destruction » de la force organisée de l'ennemi. En conséquence, il lutta contre l'échantillonnage de la flotte, recommanda la construction de torpilleurs de haute mer, fut l'un des thuriféraires de l'aviation maritime et combattit sa récupération par les tenants de la Jeune Ecole en posant comme principe « d'incorporer les avions dans le cadre de notre organisation maritime et de les faire participer à l'action offensive de nos forces navales ».

Il laissa plusieurs œuvres : *Les leçons de la guerre russo-japonaise* (1906), *L'esprit de la guerre navale* (1909) et *Les enseignements maritimes de la guerre anti-germanique* (1919).

LES LAUREATS

Le jury a choisi de récompenser les travaux de Monsieur David Plouviez, *De la terre à la mer... La construction navale militaire française et ses réseaux économiques au XVIII^{ème} siècle*, en lui décernant le prix de thèse (5000 euros). L'auteur analyse avec pertinence le défi considérable que devait relever la Marine au XVIII^{ème} siècle : réussir à mettre en œuvre une stratégie



d'approvisionnement en matières premières et produits métallurgiques adaptée à la construction de vaisseaux. Dans son ouvrage, M. Plouviez présente la mise en place de partenariats avec des entrepreneurs privés ainsi que la création d'un réseau de fournisseurs nationaux et internationaux assurant aux arsenaux français un approvisionnement adapté de matières premières et de produits manufacturés. Cette étude nous présente une cartographie de l'approvisionnement révélatrice de la construction d'un véritable complexe militaro-industriel innovant accompagné et stimulé très largement par la Marine. Elle évoque également un problème stratégique, celui du caractère multimodal des transports et de l'absence d'une flotte spécialisée et adaptée pour les transports.

Le prix récompensant le meilleur mémoire (2000 euros) a été attribué à Monsieur Matthieu Le Hunsec pour *La marine nationale, lien privilégié des rapports franco-africains : des indépendances africaines aux missions Corymbe*. Son étude apporte un éclairage très intéressant sur les activités passées de la Marine nationale dans le Golfe de Guinée. Ce mémoire, à la fois historique et d'actualité, montre parfaitement l'interdépendance entre le contexte géopolitique et le changement des missions confiées à la Marine. D'une très grande richesse documentaire et archivistique, ce mémoire présente une excellente synthèse des rapports franco-africains, idéale pour tout marin souhaitant connaître les missions de ses aînés dans cette zone stratégique qu'est encore le Golfe de Guinée.

La mention spéciale du jury récompense les travaux de Monsieur Romain Broner, *La répression de la piraterie maritime et ses enjeux juridiques* (2000 euros). Son travail est une analyse très complète d'un autre sujet d'actualité, la piraterie maritime. Ce mémoire dépasse l'approche juridique que suggère le terme de répression pour envisager le problème de façon pluridisciplinaire en multipliant les points de vue : historique, stratégique et géographique. Il s'agit du travail d'un juriste qui garde en permanence un œil attentif sur les conséquences stratégiques ou opérationnelles des textes.